



## Groupe MOC de ANS compte-rendu débat élections communales du Mardi 29 mai 2018

Mardi 29 mai, le groupe local MOC de Ans organisait un débat dans le cadre des prochaines élections communales d'octobre 2018. Les représentants des 5 principaux partis, pour lesquels les habitants de Ans pourront voter, avaient répondu présent dont le bourgmestre actuel Gregory Philippin pour le PS, les échevins Thomas Cialone pour le MR et Robert Grosh pour RCA/CDH ainsi que Thierry Coenen pour ECOLO et René Courtois pour Défi. Le public a également répondu à l'appel, puisque près de 80 personnes nous ont rejoint malgré la chaleur et les événements tragiques qui s'étaient déroulés à Liège le jour même, une minute de silence a d'ailleurs été observée pour débiter cette soirée.

Le contenu du débat sous forme de questions avait été préparé en amont dans les groupes locaux de la Mutualité Chrétienne, de la CSC et de Vie Féminine. Avec un groupe de militantes de celle-ci par exemple, une séance d'animation pour mieux comprendre le fonctionnement et les missions de la commune a été mise en place par le CIEP du MOC quelques semaines avant afin de mieux cerner avec les femmes du groupe leurs préoccupations locales sur Ans qu'elles ont pu exprimer lors du débat.

**La première moitié de la soirée s'est déroulée autour des quatre questions portées chacune par une de nos organisations sur ANS :** Vie Féminine (égalité hommes/femmes dans la commune), la Mutualité Chrétienne (comment accompagner au mieux les « aidants proches »<sup>1</sup>), la CSC (comment créer d'avantage d'emplois sur Ans) et le MOC (place trop importante de la voiture dans la commune).

**Concernant l'égalité hommes/femmes :** partant notamment de certains constats partagés comme la nécessité de places de crèches pour favoriser l'emploi des femmes ou le problème d'accès au logement pour les femmes célibataires avec enfants, un engagement a été pris de mettre en place une commission consultative de l'égalité.

---

<sup>1</sup> Personnes qui dans leur quotidien s'occupent de parents ou de proches vieillissants, handicapés, atteints de maladies chroniques ou autre. Les aidants proches représenteraient près de 10% de la population.

**Sur la mobilité**, les constats sont également partagés : la densité très forte de la population de la commune (2 fois plus élevée que la moyenne wallonne) ou encore les nombreux accès à l'autoroute, font que la commune de Ans connaît de nombreux problèmes de mobilité, de stationnement, d'incivilités et que la place laissée aux vélos et aux piétons reste grandement insuffisante. Pour améliorer les choses, plusieurs pistes de solutions ont été pointées : plus de parkings de dissuasion et inciter/sensibiliser à leur usage, revoir le plan de mobilité qui date 1995, lutter contre les incivilités telles que le stationnement en double file, aménager plus de trottoirs notamment à Alleur, conditionner les nouvelles constructions d'appartements au fait que des parkings y soient inclus, d'avantage de zones riverains dans certains quartiers (notamment près de la gare). De plus, quand c'est possible pacifier la circulation, réduire la voirie et donc la vitesse via des ronds-points et des sens uniques...

**Sur le thème des aidant proches** notamment en lien avec le vieillissement de la population de Ans : Beaucoup de choses existent et sont mises en place pour épauler les aidants proches que ce soit par les associations, les mutuelles ou le CPAS. Le rôle de la commune devrait être de centraliser ces informations, mieux informer et orienter à ce sujet. La mobilité et les accès aux personnes à mobilité réduite doivent également être améliorés. De nombreux logements avec plusieurs chambres mais dans lesquels des personnes se retrouvent seules pourraient être partagés et mieux adaptés à cette problématique. Certains ont également rappelé que l'un des principaux problèmes des aidants proches est le manque de temps et donc que certains services tels que les taxis sociaux ou les aides familiales pouvaient soulager quelque peu les aidants proches.

**Concernant l'emploi**, pour plusieurs candidats, il faut relativiser l'importance du chômage sur Ans. Par rapport aux communes voisines telle que Liège, Ans reste dans la bonne moyenne des communes péri-urbaines de la province. Toutefois on remarque assez peu de création d'emplois mais plutôt des migrations d'emplois d'un secteur ou d'un endroit de la commune à un autre. De plus, en termes de commerces, la commune souffre de plus en plus de la concurrence avec sa voisine Awans. Pour réellement créer de nouveaux emplois, il faut privilégier ceux qui sont non délocalisables à travers les PME et en particulier les commerces locaux de proximité davantage que les grandes surfaces, ainsi que l'industrie de pointe par exemple dans le domaine médical. De manière générale, il faut soutenir, attirer et surtout ancrer des emplois dans la commune. Pour certains, il faut également s'attaquer aux freins à l'emploi tel que le manque de crèches et rétablir le salon de l'emploi de Ans qui n'existe plus à l'heure actuelle.



**La deuxième moitié du débat donnait la parole aux citoyens présents dans la salle pour un échange de questions/réponses.** Les candidats et mandataires communaux ont pu être ainsi interpellés sur de nombreux sujets comme par exemple le fait de soutenir d'avantage et de donner plus de place au travail du Conseil Consultatif des Aînés de Ans ; des citoyens sont également venus exprimer leurs problèmes très concrets de riverains exposés à toutes sortes de nuisances liées à la circulation trop dense dans leurs quartiers ; certains témoignages également pour pointer le décalage entre les attentes concrètes des citoyens et la lenteur à laquelle celles-ci sont réellement prises en compte, quand elle ont la chance de l'être, par les élus locaux.